Projet d'établissement

Conservatoire à Rayonnement Communal de Limay

2015-2022

Approuvé par le Conseil Pédagogique, le ……04/09/2015

Approuvé par le Conseil d'établissement, le …… 19/09/2015

Approuvé par le Conseil Municipal, le …… 30/09/2015

CRC Limay

Table des matières

I. Bilan des 7 dernières années et état des lieux 5

A. Mise en place d'un projet pédagogique plus structuré 5

1. De l'éveil au 3ème cycle 5

2. Des cursus d'études structurés et cohérents : 5

3. Un mode d'évaluation adapté et renouvelé 6

4. Un parcours en formation musicale innovant, performant, fédérateur 7

B. Le développement des disciplines collectives 8

1. Les pratiques collectives au cœur du projet limayen 8

2. Les pratiques collectives complémentaires suivant les niveaux d'études 8

3. Les pratiques collectives ouvertes à tous 8

C. Rayonnement et accessibilité sur le territoire 9

1. Enracinement sur le territoire 9

2. Actions en réseau 9

3. Une meilleure accessibilité 10

4. Actions de diffusion et de sensibilisation sur le territoire 10

5. Communication : développement d'un site internet 11

D. Les partenariats avec l'Education Nationale 12

1. La classe orchestre au collège Albert Thierry 12

2. Les projets partenariaux 13

3. Le CRC Limay, lieu ressource pour les enseignants du 1er degré 14

E. Le personnel enseignant et la structure 14

1. Intégration et formation du personnel enseignant 14

2. Amélioration du bâtiment 15

3. Amélioration du matériel pédagogique 15

4. Des meilleures conditions de représentation 15

F. La Danse 16

1. Le projet de l'école de danse 16

2. Les disciplines enseignées 16

3. La diffusion et l'ouverture 17

4. Les locaux 17

II. Perspectives 18

A. Préambule : l'évolution sociologique du territoire 18

1. Un territoire socialement inégal 18
2. Un territoire multiculturel 19
B. Le rôle du CRC Limay sur son territoire propre 20
1. Etre un acteur culturel 20
2. Etre un acteur éducatif 21
3. Etre un acteur social : 24
C. Le rôle du CRC dans un environnement territorial communautaire élargi 25
1. Participer à un réseau d'écoles et de conservatoires 25
2. Lier un partenariat privilégié avec le CRD de Mantes en Yvelines 25
3. Développer des pratiques en réseau pour créer un réseau d'enseignants et d'élèves 25
D. Les moyens du CRC Limay pour réussir 25
1. Encourager la qualification et la formation de l'équipe pédagogique 25
2. Poursuivre le développement et le renouvellement du parc instrumental 25
3. Poursuivre l'amélioration des conditions de restitution des manifestations musicales et chorégraphiques 26
4. Encourager le dialogue et la concertation dans la structure et vers les usagers 27
E. Le nouveau projet des classes de danse 27
1. Développer l'image de la Danse sur la Ville 27
2. Vers un rapprochement progressif avec le schéma d'orientation pédagogique. 28

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Limay a obtenu en 2008, l'agrément de l'Etat, première étape d'une longue évolution qui a débuté dans les années 2000, par la rénovation du Conservatoire et son inspection par les services de l'Etat, et par la poursuite du recrutement d'une équipe pédagogique intégrée, très qualifiée.

Fort de cette assise et de cette reconnaissance, la Ville de Limay et le CRC ont amplifié leur volonté d'offrir aux limayens, un établissement culturel ouvert à tous, dont le rayonnement imprègne la vie de la cité.

Tout en poursuivant une réflexion sur son fonctionnement pédagogique interne, sur ses missions vers le milieu scolaire, sur ses partenariats avec les services de la Ville et les associations, sur le développement d'un réseau d'écoles et sur la recherche de pratiques artistiques plus complètes et diversifiées, le Conservatoire à Rayonnement Communal de Limay a produit ces dernières années de grands projets collectifs mêlant amateurs et professionnels qui ont marqué la vie culturelle de la commune et la région du Mantois.

Pierre angulaire de ces évolutions au sein du Conservatoire, la réforme de la formation musicale est articulée et orientée autour de la création d'un chœur d'enfants, encadré par des professionnels de la voix. Elle a changé à la fois la perception de cette discipline centrale, colonne vertébrale du Conservatoire et la motivation des élèves qui disposent aujourd'hui d'outils pour progresser et s'investir individuellement dans le domaine du chant. Elle offre aux élèves l'opportunité d'apprendre, de partager et de pratiquer collectivement dès le début des études instrumentales. En les plongeant dans des répertoires et des projets artistiques élaborés, de grandes envergures, le chœur d'enfants contribue à forger leur culture musicale et à donner du sens à leur engagement dans la musique.

Par ce projet ambitieux qui touche tous les élèves et dont la progression se poursuit régulièrement, le Conservatoire de Limay a dégagé en interne une nouvelle énergie collective, amélioré son rayonnement, développé sa politique d'action avec le milieu scolaire, conquis de nouveaux partenaires, investis des champs d'action citoyens qui le positionnent au centre de la vie de la commune et qui donne une image particulièrement positive de la diversité sociale et culturelle de la Ville de Limay.

I. Bilan des 7 dernières années et état des lieux

A. Mise en place d'un projet pédagogique plus structuré

Entre 2008 et 2015, le CRC Limay a poursuivi son développement en structurant davantage son offre pédagogique. La continuité des enseignements a été repensée afin d'offrir une plus grande cohérence entre les cycles et un nouveau cursus d'études « musiques actuelles » a vu le jour.

1. De l'éveil au 3ème cycle

Le CRC Limay a amélioré la continuité des enseignements notamment entre le parcours d'éveil musical et le premier cycle, en s'orientant davantage sur une pédagogie de projets incluant la pratique du chant et une grande transversalité avec les disciplines instrumentales et collectives. Le cycle d'éveil est devenu un lieu de découverte et de pratiques multiculturelles avec la mise en place d'un cours d'éveil à la musique et à la danse, dispensé conjointement par deux professeurs.

Exemple de projets multiformes (musique, danse et théâtre) : Hansel et Gretel en 2014, Projet « J'aime Mozart » en 2015.

Les pratiques collectives obligatoires en premier cycle, notamment pour les cordes et les vents, ont permis d'améliorer la progression continue des enseignements collectifs entre les cycles 1 et 2. Le positionnement de l'orchestre 2ème /3ème cycle s'en trouve renforcé et mieux compris.

Le troisième cycle a été mis également en valeur pour être plus visible. Il s'adapte aux demandes très variés des grands niveaux. Les élèves ont pu s'y épanouir davantage en développant notamment des projets personnels : création, projet avec l'orchestre.

Ex : en 2012, Projet Percussion et Orchestre. Arrangement du thème principal du « Voyage de Chihiro » (musique de Joe Isaïshi) pour percussion et orchestre. Travail en autonomie autour de l'écriture et de la réalisation d'un concert.
En 2013, projet en autonomie : organisation d'un concert guitare / ensembles de guitares à la salle d'exposition des anciens réservoirs (élève de cycle 3).
En 2011, Concerto pour guitare de Vivaldi, orchestre avec soliste de 3ème cycle.
En 2014, Concerto pour flûte à bec de Vivaldi, orchestre avec soliste de 3ème cycle.

2. Des cursus d'études structurés et cohérents :

a) Une approche plus globale du 1er et du 2eme cycle autour d'une dominante : les pratiques collectives

Les pratiques collectives sont depuis longtemps le cœur des parcours pédagogiques du CRC Limay. Avec la création d'un chœur en formation musicale, elles touchent tous les élèves dès la première année en plus des ensembles instrumentaux.

b) Création d'un cursus « musiques actuelles »

Un cursus « musiques actuelles » a été créé pour offrir aux élèves un parcours coordonné, complémentaire et diplômant.

Il est composé d'une discipline individuelle instrumentale, d'une discipline théorique adaptée et d'une pratique collective (ateliers jazz, rock, création, bigband).

Le temps de cours dans la discipline instrumentale est évolutif en fonction du niveau des élèves. 30 minutes de cours en 1er cycle, 45 minutes de cours en 2ème cycle.

Création d'un cours de formation musicale « musiques actuelles » adaptée avec apprentissage de la lecture des grilles, connaissance des styles, techniques d'improvisation, travail sur le logiciel Band in a Box.

3. Un mode d'évaluation adapté et renouvelé

Le mode d'évaluation des élèves au CRC Limay reste un champ d'expérimentation pédagogique et de liberté à l'usage des professeurs. Seules les évaluations en fin de cycle sont communes à l'ensemble des départements.

(1) Evaluation de fin de cycle

L'évaluation des élèves en fin de cycle est globale. Elle prend en compte la discipline instrumentale, la formation musicale et la pratique collective. Elle s'appuie sur un dossier « élève» qui reprend toutes les étapes de leur parcours.

Différentes formules ont été expérimentées ces dernières années. Evaluation globale et complète des élèves en présence des professeurs de formation musicale et de pratiques collectives. Evaluation de l'UV de fin de cycle en concert public ou en réseau.

(2) Contrôle continu

Le contrôle continu en inter cycle est géré par les professeurs en fonction de l'évolution pédagogique des élèves, du calendrier et des projets de chaque département. Suivant les objectifs, il donne lieu à des modalités très variées.

(3) Evaluation en réseau

Le CRC Limay encourage les élèves à passer l'évaluation de l'UV discipline instrumentale, à la fin des 2èmes et 3èmes cycles, dans le réseau UCEM78. Cette démarche peut être préparée en amont grâce à une évaluation départementale de milieu du cycle.

L'évaluation en réseau permet une confrontation et une ouverture vers les élèves des autres structures, notamment pour les disciplines les moins fournies en élèves.

4. Un parcours en formation musicale innovant, performant, fédérateur

Depuis 2012, le CRC Limay a mis en place un parcours en formation musicale innovant basé sur une pratique musicale intensive du chant choral et sur le développement de la voix.

(1) Les pratiques vocales collectives au cœur de la formation musicale

La constitution d'un chœur unique en formation musicale avec la mise en place d'une pédagogie vocale adaptée et individualisée, dès les premières années, a entrainé une progression collective et homogène du groupe, tous niveaux confondus. Chaque élève y trouve sa place, à la mesure de sa progression dans le domaine vocal.

Cette pratique collective en formation musicale donne du sens, crée de la motivation et encourage un effort individuel et collectif des élèves.

(2) La formation musicale département moteur et fédérateur

Le projet mis en place a renforcé l'image et le rôle de la formation musicale au sein du Conservatoire. Depuis deux ans, le département formation musicale porte les projets les plus collectifs et fédérateurs du Conservatoire.

En 2014 : « 1918, l'Homme qui titubait dans la guerre » d'Isabelle Aboulker avec le chœur du CRC, la Maîtrise des Demoiselles de la Légion d'Honneur et l'orchestre de la Police Nationale, dans le cadre du Centenaire de la Première guerre mondiale. Ce projet a obtenu le label national du Centenaire. Il a été restitué à la Collégiale de Mantes la Jolie en présence de la compositrice.

En 2015 : Peer Gynt, d'Edward Grieg dans la version musique de scène Op23, avec le Chœur et l'Orchestre du CRC Limay, en partenariat avec le CRD de Mantes en Yvelines et le Théâtre du Mantois. Deux représentations ont été données au Théâtre de la Nacelle d'Aubergenville, Scène Nationale conventionnée.

2016 : « Douce et Barbe bleue » d'Isabelle Aboulker en partenariat avec les classes CHAM vocales du CRD de Mantes en Yvelines et la Maitrise des Demoiselles de la Légion d'Honneur. Projet de master class avec Isabelle Aboulker.

2016-2017 : Ecriture et création d'un « Oratorio territorial » avec le milieu scolaire.

(3) Un travail complémentaire et coordonné entre les disciplines

Le développement et la progression du chœur s'appuient sur un travail complémentaire et coordonné au sein du département formation musicale. Le travail sur partition préalable et/ou simultané à la mise en place musicale donne du sens aux apprentissages et favorise la compréhension des acquisitions.

Le travail vocal individualisé complémentaire améliore la confiance et le plaisir des élèves dans la recherche d'une progression personnelle.

Les professeurs d'instrument sont associés à l'individualisation des pratiques pédagogiques en formation musicale afin d'offrir une meilleur prise en compte de rythme évolutif de chaque élèves.

B. Le développement des disciplines collectives

1. Les pratiques collectives au cœur du projet limayen

Les pratiques collectives sont au cœur du projet d'établissement du CRC Limay. Elles sont une source de motivation, de partage, d'épanouissement.

Le CRC Limay a poursuivi le développement de l'offre au public. Il compte près de 25 ensembles ou ateliers collectifs :

Orchestre à cordes 1er cycle, Orchestre à vents 1er cycle, Orchestre 2ème et 3ème cycle.
Ensemble de musique ancienne.
Atelier collectif guitares enfant-ados, Atelier collectif guitare adultes, Atelier collectif piano et atelier collectif percussion.
Chorale enfants, chorale ados, chœur de jeunes, chorale adultes, ensemble vocale, chœur FM.
Atelier Djembés enfants, Ateliers Djembé Ados, Ateliers Djembé adultes
4 Ateliers Rock, 1 Atelier Jazz, 1 Bigband, 1 atelier création, 1 atelier compo/chanson

2. Les pratiques collectives complémentaires suivant les niveaux d'études

Le règlement des études du CRC Limay impose une discipline collective obligatoire dès le 1er cycle. A cet effet, des orchestres vents et cordes sont accessibles dès la fin de la première année d'étude instrumentale. Les guitaristes et les pianistes peuvent accéder à des ateliers qui leurs sont dédiés dès le milieu ou la fin du 1er cycle et au chœur d'enfants.

Dans le cursus « musiques actuelles », le parcours évalué impose la participation à un atelier collectif.

3. Les pratiques collectives ouvertes à tous

Les pratiques collectives du CRC Limay sont ouvertes à tous les amateurs. Elles représentent une offre essentielle pour favoriser l'accessibilité du Conservatoire.

20% des élèves du CRC Limay sont inscrits uniquement dans une discipline collective, essentiellement dans la chorale adultes, l'orchestre, les percussions afro-cubaines et les musiques actuelles.

C. Rayonnement et accessibilité sur le territoire

1. Enracinement sur le territoire

Le CRC Limay, rénové en 2000 et agréé par l'Etat en 2008, possède une solide implantation sur son territoire, avec une fréquentation stable depuis près de 7 ans autour de 500 élèves en musique et en danse, pour une population de 16243 habitants.

Le CRC Limay est présent dans actions transversales et partenariales avec les différents services de la Ville :

- Service culturel : actions transversales avec la Médiathèque, secteur jeunesse, Contes musicaux (-2014:la boîte à joujoux- 2013: Hänsel et Gretel- 2012: Musiques du monde.). Animation musicales dans le cadre d'expositions thématiques (Anniversaire de la commune de Paris en 2011). Actions transversales avec la Maison des arts plastiques. Création et illustration du livret dans le cadre de la restitution de « 1918, l'Homme qui titubait dans la guerre » en 2014-2015. Création d'un recueil de gravure sur le même thème. Créations de décors.
- Service jeunesse : « Fête de la jeunesse », accueil d'ateliers Hip Hop
- Service éducation : Nouveaux rythmes scolaires, classe orchestre dans le cadre du dispositif de la réussite éducative.
- Service scolaire : Actions de sensibilisation et réalisation avec les établissements scolaires (présentations d'instruments, concerts en milieu scolaire).
- CCAS/Pôle Senior : Animations dans le cadre des fêtes de Noël
- Service Archives et documentation : Action dans le cadre des commémorations (Centenaire de la Première guerre mondiale 2013 et 2014) et de l'Histoire de Limay (Création d'un Oratorio territorial en 2015-2016).
- Direction Générale des services : Animations musicales dans le cadre des vœux du Maire
- Service de la vie associative : Animations dans le cadre du forum des associations, collaboration aux actions du Secours populaire français, accueil des associations « la joie de vivre », club de yoga, Patigym.

2. Actions en réseau

Depuis 2010, le Conservatoire à Rayonnement Communal de Limay est membre associé du réseau des enseignements artistiques du Mantois. Cinq établissements engagés ou partenaires de ce réseau proposent aux habitants plus de 110 disciplines :

- l'ENM de Mantes en Yvelines (CRD)
- l'École des 4 z'Arts, à Magnanville
- le Centre culturel Dominique de Roux, à Épône
- l'École municipale de musique et de danse Lili et Nadia Boulanger, à Gargenville
- le Conservatoire à Rayonnement Communal, à Limay (membre associé).

Dans le cadre de ce réseau les élèves et les enseignants du CRC Limay peuvent bénéficier gratuitement des ressources de la médiathèque du CRD de Mantes en Yvelines et les enseignants d'actions de formation communes.

Les établissements du réseau ont mis en commun des lieux de répétition et de restitution et leur parc de matériels et d'instruments, dans le cadre de projets ou de concerts.

Le réseau est également une source de projets communs entre les structures au plus grand profit des élèves :

- En 2010, dans le cadre d'un échange avec le conservatoire de San Lorenzo de El Escorial en Espagne, organisation d'une Masterclass autour du répertoire français pour les classes de piano.
- Rencontres de percussions « ça percute », 2010, 2011, 2012.
- Organisation d'une Master class avec le CRD de Mantes en Yvelines autour de l'œuvre de Babar de Poulenc.
- Rencontres autour de la flûte traversière « show de vents ».2014
- 2014-2015 : Spectacle de Danse en partenariat avec l'école de 4'zarts de Magnanville.
- 2014-2015 : Projet Peer Gynt en partenariat avec les pupitres de cordes du CRD de Mantes en Yvelines
- 2015-2016 : Projet « Douce et Barbe Bleue » aves la classe CHAM vocale du CRD de Mantes en Yvelines
- 2015-2016 : Projet orchestre autour des danses cubaines en partenariat avec les classes de percussions digitales du CRD de Mantes en Yvelines et les classes de vents et de cordes de l'Ecole de Musique Nadia Boulanger de Gargenville.

3. Une meilleure accessibilité

a) La tarification

Depuis 2012, la Ville de Limay a remplacé le quotient familial par l'application du taux d'effort. Mesure sociale plus juste et plus proportionnelle aux revenus des familles, elle offre en plus d'une tarification très favorable un réel potentiel d'accès à toutes les familles quel que soit leur positionnement social.

b) Le prêt d'instruments

Le CRC Limay a poursuivi depuis 2007, l'acquisition et l'entretien du parc instrumental prêté gratuitement aux familles afin de favoriser le début des études instrumentales.

Depuis 2008, 73023€ ont été investis dans l'acquisition et le renouvellement d'instruments et de matériels de diffusion. Depuis la création du parc instrumental destiné au prêt, 116 instruments ont été achetés.

4. Actions de diffusion et de sensibilisation sur le territoire

a) Les auditions et les concerts

Depuis 2008, le CRC Limay réalise une cinquantaine de restitutions chaque année.
En 2014-2015, 51 actions ont été restituées :

- 17 auditions de classe au Conservatoire
- 26 concerts et restitutions dans la Ville : Salle municipale, Hall de la Médiathèque, Petit théâtre de la Médiathèque (secteur jeunesse), Salle Pauline Kergomard, Eglise

Saint-Aubin, Gymnase Guy Moquet, Hôtel de Ville, Salle d'exposition des Anciens Réservoirs, Centre commercial de la Source.

- 8 concerts ont été donnés en dehors de la Ville : à Aubergenville (Théâtre de la Nacelle), à Mantes la Ville (Salle Jacques Brel), à Mantes la Jolie (CRD de Mantes en Yvelines), à Follainville Dennemont, à Anthony (Institution Sainte-Marie).

b) Les actions avec le milieu périscolaire

(1) Accueil de la crèche familiale

Le CRC Limay met chaque année à disposition de la crèche familiale une salle de cours collectif équipée de petits instruments de percussions pour l'accueil des jeunes enfants.
Les personnels spécialisés de la petite enfance de la Ville de Limay peuvent bénéficier d'une formation prise en charge par le Conservatoire. Formation aux percussions afro-cubaines.

(2) Nouveaux rythmes scolaires

Le CRC participe à l'organisation des nouveaux rythmes scolaires.
En 2014-2015, deux ateliers de chant choral et un atelier de remédiations culturelles ont été proposés à trois établissements scolaires de la Ville.

c) Les actions envers la Maison d'accueil spécialisé et l'accueil des handicapés.

Le CRC intervient dans le cadre d'un atelier de chant choral pour les personnes handicapées de la MAS de Limay. Ce petit atelier a été intégré à des concerts et représentations du Conservatoire.
Les usagers de la MAS sont régulièrement accueillis dans le cadre des représentations du CRC, notamment à la Salle Municipale.
En 2012, projet de concert dans la MAS : concert flamenco par l'ensemble de guitares adultes.

5. Communication : développement d'un site internet

Depuis 2010, le CRC Limay dispose d'un site internet autonome qui diffuse des informations administratives, des photos, les captations des concerts, le suivi des grands projets.
Il est à la fois un outil d'information, de sensibilisation et de valorisation du travail des élèves.
Il constitue une vitrine du savoir-faire musical, chorégraphique et pédagogique du CRC.

D. Les partenariats avec l'Education Nationale

Le CRC a mené ces dernières années de nombreux projets avec tous les degrés de l'éducation nationale, de la maternelle jusqu'au lycée. Sans entrer dans un dispositif spécifique, le CRC et la Ville de Limay ont fait le choix d'une politique d'action constante basée sur un conventionnement au cas par cas avec l'inspection académique et les établissements scolaires. Chaque année, le CRC est à la fois force de proposition par des appels à projet et centre de ressources.

1. La classe orchestre au collège Albert Thierry

Depuis 2006, un partenariat éducatif lie le Conservatoire et le Collège Albert Thierry autour de la réalisation d'une classe orchestre. En 2015-2016, la troisième session triennale touchera à sa fin.

Composée d'un effectif de 25 Musiciens (flûte traversière, clarinette, saxophone, basson, trompette, trombone, cor, tuba, clavier, batterie et percussion) le projet est structuré autour d'une répétition collective assurée par deux professeurs du CRC, de cours de formation musicale au collège et de cours d'instruments donnés au Conservatoire. Les élèves ont été choisis sur un critère de volontariat, de mixité sociale et d'absence de pratique musicale antérieure.

a) Un projet inscrit dans les dispositifs du contrat de Ville

La Ville de Limay attache une grande importance à la réalisation du projet de classe orchestre qui s'inscrit dans les dispositifs de politique de la Ville et dans le plan éducatif local.

b) Un projet d'ouverture et de réussite

Le projet mélange un objectif culturel, social et scolaire. Destiné à des élèves n'ayant jamais pratiqué la musique dans un environnement où peu d'élèves fréquentent le Conservatoire de Limay (le collège Albert Thierry de Limay est classé en ZEP), le projet a pour vocation de plonger les jeunes apprentis musiciens dans les meilleures conditions pour débuter et progresser, avec les mêmes chances que les autres élèves du Conservatoire. La pratique musicale collective étant l'objectif final de ce projet, elle en est également l'élément moteur avec toutes les vertus qu'elle implique : solidarité, discipline, écoute des autres et du chef, responsabilité, plaisir partagé

Le projet a également une dimension sociale par sa mixité, par l'implication des familles qu'il nécessite et par l'ouverture culturelle qu'il offre à une population défavorisée. L'objectif scolaire tel qu'il a pu apparaître très clairement à chaque session réside dans la construction progressive d'une relation différente au travail des élèves basée sur la continuité des efforts, sur un encadrement permanent du Collège et du Conservatoire et sur le soutien des familles.

Le projet est évalué de façon continue sur son aspect scolaire et musical par la coordination des équipes pédagogiques et par la participation des professeurs du Conservatoire aux Conseils de classe du Collège Albert Thierry. Les nombreuses restitutions publiques

auxquelles participe l'orchestre sont également autant de moments propices à une évaluation des progrès et de l'adhésion des élèves aux objectifs poursuivis.

2. Les projets partenariaux

Le CRC intervient en milieu scolaires dans de multiples domaines allant de la sensibilisation aux pratiques musicales concrètes.

Une spécificité s'est cependant dégagée ces dernières années autour des pratiques vocales pour lesquelles le Conservatoire dispose d'une grande expertise. Elles offrent une opportunité exceptionnelle d'associer les élèves du 1er degré à des projets ambitieux et exigeants.

a) Les principaux projets

2008-2009 : Projet de chorale inter établissements avec des classes de CE2 et CM1 des écoles Jean Zay et Jean Macé. Projet réalisé dans le cadre du dispositif de la réussite éducative.
2008-2009 : Présentation de Pierre et le Loup. Concert pédagogique en temps scolaire et tout public en soirée
2009-2010 : projet de chant choral inter établissements dans le cadre de la fête de la musique
2009-2010 : Présentation des concerts de fin d'année en milieu scolaire (musique et danse)
2010-2011 : Projet autour des percussions afro cubaines avec les classes de CE2 de l'Ecole Ferdinand Buisson
2011-2012 : organisation d'un bal renaissance pour les classes de CE2 et CM1 de la Ville de Limay. Projet autour de la Danse et du chant.
2012-2013 : Projets en partenariat avec les classes d'éveil musical sur le thème du voyage.
2013-2014 : Projet Hansel et Gretel avec la participation de 2 classes de maternelles de l'Ecole Ferdinand Buisson.
2013-2014 : Projet « 1918, l'Homme qui titubait dans la guerre » en partenariat avec le Rectorat de Versailles. Participation d'une classe de CM2 de l'Ecole Jules Ferry et d'une classe de Terminal du Lycée Condorcet. Le projet a fait l'objet d'une publication sur le site de l'Académie de Versailles.
2014-2015 : Projet Peer Gynt avec une classe de CM1/CM2 de l'école Pauline Kergomard
2014-2015 : Projet La Fontaine avec deux classes de CM1 et CM2 de l'Ecole Jules Ferry
2015-2017 : Projet de création d'un Oratorio territorial autour de l'histoire de Limay. Participation de cinq classes de CM1, de cinq établissements de la Ville de Limay

b) La sensibilisation

Le Conservatoire organise ponctuellement des présentations d'instruments au profit des classes de CP et de CE1. Il présente également régulièrement en milieu scolaire, des concerts de professeurs, et des concerts d'élèves.

3. Le CRC Limay, lieu ressource pour les enseignants du 1er degré

a) Le CRC force de proposition : les appels à projet

Le Conservatoire et la Ville de Limay ont fait le choix de partenariats renouvelés dans le cadre d'une pédagogie de projet pour travailler avec le milieu scolaire. Chaque année, avec le concours du service scolaire, le CRC Limay formule des appels à projets auprès des enseignants du 1er degré.

b) Le CRC, lieu de formation des enseignants

Depuis 2008, le Conservatoire incite les enseignants à venir suivre une formation aux pratiques vocales afin d'améliorer la complémentarité des partenariats. De nombreux enseignants de la Ville de Limay sont élèves du CRC.

c) Le CRC, lieu de ressource

Le Conservatoire répond également à des demandes autonomes des établissements scolaires. Il apporte son expertise pour associer la musique et la danse à des projets de classes.

E. Le personnel enseignant et la structure

Entre 2000 et 2008, une première phase d'intégration des professeurs a précédé l'inspection de l'établissement par les services de l'Etat puis l'obtention de l'agrément. Depuis 2008, le CRC et la Ville de Limay ont poursuivi et amplifié leur volonté de constituer une équipe pédagogique stable et qualifiée pour répondre leurs enjeux éducatifs et culturels.

1. Intégration et formation du personnel enseignant

a) La titularisation des enseignants et contractualisation en CDI

Depuis 2008, la Ville de Limay a intégré tous les professeurs ayant réussi un concours de la fonction publique territoriale. En 2015, le Conservatoire compte 50% de professeurs titulaires (assistant d'enseignement artistique et professeur d'enseignement artistique) et 22 % de professeurs en CDI.

b) La formation

La Ville de Limay soutien et finance la plupart des demandes de formation des professeurs.

2008-2009 : Formation ARIAM Enseigner la musique de chambre
2009-2010 : Formation ARIAM Improvisations diverses, improvisation libre
2010-2011 : Formation collective aux techniques de sonorisation
2013-2014 : Formation à la gestion du trac ARIAM
2014-2015 : 2 formations ARIAM financées par la Ville de Limay, en direction d'orchestre et direction de chœur. Une formation à la mise en lumières (CRD Mantes en Yvelines)

Les professeurs du Conservatoire peuvent suivre gratuitement les formations proposées par le CRD de Mantes en Yvelines dans le cadre du réseau des enseignements artistique de Mantes en Yvelines.

2. Amélioration du bâtiment

a) Travaux d'isolation acoustique

Conformément aux préconisations des services de l'Etat, La Ville de Limay a effectué une étude et des travaux d'insonorisation au 3ème étage du Conservatoire. Les salles de percussions et de répétition des ensembles musiques actuelles ont été équipées de panneaux acoustiques absorbants.

Le Conservatoire a fait l'acquisition d'une batterie électronique et d'une batterie électroacoustique pour améliorer le confort sonore des répétitions. La Ville de Limay a financé, pour chaque professeur ayant fait la demande, des bouchons acoustiques sur mesure (réseau CRY).

Une étude sera réalisée en 2015 pour améliorer l'acoustique et la transmission du son au 2ème étage, dans les salles de cours individuels.

b) Aération des salles : vmc

Entre 2012 et 2015, la Ville de Limay a financé un programme pluriannuel d'installation de la ventilation mécanique contrôlée dans les salles de cours du 1er et des 2èmes étages du Conservatoire.

3. Amélioration du matériel pédagogique

a) Informatique

3 postes informatiques ont été installés en salle de Danse, salle de formation musicale et salle d'éveil. Deux vidéos projecteurs ont été installés en salle de danse et en salle d'éveil musical. Le courant porteur est accessible dans l'ensemble du bâtiment.

Le Conservatoire possède les licences pour les logiciels « Finale » et « Band in a box ».

b) Constitution d'une partothèque

Le Conservatoire consacre 1500€ à 2000€ chaque année dans l'acquisition de matériel pédagogique, partitions et méthodes. La partothèque de Conservatoire compte 589 titres instrumentaux et 135 titres de musique d'ensembles.

4. Des meilleures conditions de représentation

a) Rénovation de la salle municipale

La salle Municipale de Limay est le principal lieu de représentation des manifestations du Conservatoire. Elle a fait l'objet d'une rénovation complète en 2008. Coût des travaux 935 000 €

En 2015-2016, la Ville de Limay va à nouveau investir dans l'acquisition de matériel son et lumière, et dans la climatisation et ventilation de la salle.

b) Acquisition d'un matériel performant de sonorisation et mise en place d'une formation des professeurs

Le conservatoire a fait l'acquisition d'un matériel performant de sonorisation des concerts et à pris en charge une formation collective des professeurs aux techniques du son.

c) Aménagement d'une salle d'auditions au CRC

Le Conservatoire a fait l'acquisition d'un piano à queue et de matériels « lumières » pour permettre l'organisation de petites auditions de classe en salle de Danse. La Salle peut accueillir une soixantaine de spectateurs.

F. La Danse

La Danse repose au Conservatoire de Limay sur des effectifs stables qui représentent près de 25% des élèves inscrits, soit une centaine d'élèves. Deux disciplines y sont enseignées : la danse classique et le Modern'jazz. Le Conservatoire ne propose pas de parcours diplômants.

1. Le projet de l'école de danse

a) Objectifs principaux

Le Conservatoire de Limay propose depuis 2003, un projet pédagogique qui s'appuie en priorité sur **une acquisition des bases techniques de la danse et une recherche de la créativité et de l'invention**. Les cours sont organisés sur des critères qui prennent en compte les tranches d'âges et le niveau des élèves.

b) Moyens pédagogiques

La pédagogie de projet est un axe fondamental de l'enseignement délivré. Elle occupe une part importante du temps de cours annuel et permet aux élèves d'appréhender réellement la création en atelier.
La transversalité avec les départements musicaux du Conservatoire est également un outil pédagogique essentiel. Les représentations des concerts d'ensembles du Conservatoire intègrent presque systématiquement des chorégraphies des classes de danse.

2. Les disciplines enseignées

Le Conservatoire de Limay propose un parcours d'éveil à la danse, de la danse classique, et de la danse modern'jazz.

Depuis 2008, les élèves peuvent suivre à partir de la deuxième année d'éveil, un cours commun d'éveil à la musique et la danse.

Le Conservatoire propose également des cours pour adultes en danse classique et en modern'jazz.

3. La diffusion et l'ouverture

a) Les spectacles de danse

Des spectacles thématiques sont créés chaque année avec la collaboration inventive des élèves. Ils regroupent les deux disciplines, classique et modern'jazz.

2007-2008 : « Visite au musée »
2008-2009 : « N'oublions pas le sourire »
2009-2010 : « Peuple du voyage »
2010-2011 : « L'univers de Madame pipi »
2011-2012 : « Le conte n'y est pas »
2012-2013 : « Soirée pyjama »
2013-2014 : « Quelle motivation ?! »
2014-2015 : « Y'A URGENCE »

En 2015, le spectacle de danse a été imaginé et produit en partenariat avec l'école de musique des 4'zarts de Magnanville.

b) Les journées portes ouvertes

Depuis 2010, les classes de danse proposent des journées portes ouvertes. Le public peut venir assister aux cours des élèves dans le studio de danse.

c) Les interventions en milieu scolaire et périscolaire

En 2010, le Conservatoire a travaillé en partenariat avec le milieu scolaire dans le cadre d'un projet sur la Saint-Patrick. Des élèves de CE2 et CM1 des groupes scolaires Ferdinand Buisson et Henri Vallon ont participé à une initiation aux danses traditionnelles.

Depuis 2013, le Conservatoire accueille des activités périscolaires, dans le cadre des NAP, autour de la Danse.

d) Les actions transversales :

La mise en place d'un cours d'éveil commun à la musique et à la Danse, pour les élèves scolarisés en grande section de maternelle, a permis de développer des projets innovants associant les deux disciplines : « Mais où est passé Sarastro » en 2013, « Hansel et Gretel » en 2014, « J'aime Mozart » en 2015.

Participations aux concerts d'ensembles trimestriels avec les orchestres 1er et 2ème cycles.

Spectacle de danse commun avec l'orchestre et l'ensemble des cordes juniors.

4. Les locaux

Les locaux dédiés à la danse ont été rénovés en 2001. Ils répondent aux exigences du schéma d'orientation pédagogique et comprennent :

- un studio de danse équipé de miroirs, de barres et d'un parquet.
- des vestiaires filles /garçons équipés de sanitaires et d'une douche.

II. Perspectives

A. Préambule : l'évolution sociologique du territoire

La ville de Limay se situe à une cinquantaine de kilomètres de Paris à l'ouest de l'Ile de France.

Chef-lieu de canton, la ville est bordée par la vallée de la Seine et le parc naturel du Vexin Français. Elle est desservie par un important réseau routier et autoroutier, par le réseau ferré et bénéficie par ailleurs d'un réseau de bus qui irrigue la rive droite reliant Mantes la Jolie à Cergy Pontoise.

Depuis le recensement de 1999, la population limayenne a peu augmenté. Elle s'élève à 16 128 habitants en 2015 et reste une population jeune avec 44,7% de moins de 30 ans.

1. Un territoire socialement inégal

Les revenus et le niveau de vie des habitants y est beaucoup plus bas à Limay que sur le département et la France métropolitaine En 2011 : 44% des foyers fiscaux ne sont pas imposables. Comparativement aux Yvelines, Limay présente un revenu fiscal moyen largement inférieur à la moyenne départementale, 40% de moins que le revenu fiscal moyen des Yvelines.

Constat d'une paupérisation de la population limayenne depuis 2 000, l'écart se creuse sur la commune elle-même entre les ménages les plus riches et les plus pauvres

La commune s'étend sur un territoire de 1148 hectares

L'urbanisation de Limay est soutenue depuis 1950, tout en restant maitrisée, ce qui permet de maintenir l'équilibre du territoire. Le Parc d'habitat social occupe une place importante représentant près de 31% du parc total.
En 2012, la commune disposait de 6214 logements dont :
5860 résidences principales et une part de logements sociaux estimés à 31%.
(Source INSEE rp) 2012)

La ville a signé le 26 juin 2015, le contrat de ville du Mantois englobant des quartiers prioritaires sur Mantes la Jolie, Mantes la Ville et Limay. Le secteur « centre sud » pour Limay est composé des ensembles immobiliers suivants : Bas Caillois, les Hautes et Basses Meunières, La Chasse, la Gare, Wilson, le Village et une partie du centre-ville. et regroupant environ 3700 habitants. La ville est également éligible au nouveau programme national de renouvellement urbain d'intérêt régional.

Par ailleurs, 5 des 7 groupes scolaires de la commune (F. Buisson, P. Kergomard, J. Macé/J. Zay, Montessori/J. Macé et H. Wallon) sont classés en secteur ZEP/RRS. En ce qui concerne

les établissements scolaires, seul le collège A. Thierry est intégré en RRS, le collège Galilée et le lycée Condorcet en sont exclus.

La ville est à ce jour signataire des dispositifs contractuels suivants :
-Le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (conventionnement Ville/ Etat depuis 2000)
-Le Dispositif de Réussite Éducative (conventionnement Ville/Etat depuis novembre 2006)
-Le Contrat Enfance Jeunesse (conventionnement Ville/Etat ; il s'est substitué au Contrat enfance et au Contrat Temps Libre)
-Le Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (depuis 2009)
-Le Contrat Social de Territoire (Conventionnement Ville/Conseil Général depuis 2012)
-Le Contrat urbain de cohésion sociale (mai 2015)

2. Un territoire multiculturel

La Ville de Limay regroupe une population aux origines multiples : 12% en 2012, soit 1926 personnes, dont 299 enfants de moins 14 ans (RP 2012). Le niveau scolaire des écoliers limayens reste faible comparativement aux résultats nationaux:

en 2010, lors des évaluations nationales des CE1 et CM2, les résultats des écoles de la Ville sont inférieurs à la moyenne nationale :

- ✓ de 25 points en français et 37 points en mathématique en CE1.
- ✓ De 15 points en français et 22 points en mathématiques en CM2

Au Brevet des collèges, le taux de réussite de Limay se situe à 75% de réussite contre 86% sur l'Académie de Versailles.

Cependant le taux de pratique artistique et culturelle est satisfaisant (30 % des enfants et des adolescents ont une pratique régulière encadrée)

La scolarisation des Limayens se maintient jusqu'à l'âge de 17 ans (93,9%). De 18 à 24 ans, une baisse du nombre de scolarisés est enregistré, baisse identique à celle constatée sur le territoire du Mantois. Cependant, comparativement, le niveau des diplômes des habitants de Limay est peu élevé.

La Ville de Limay compte 7 groupes scolaires soit 91 classes : 900 élèves en maternelles et 1087 élèves en élémentaire. 2 collèges et un Lycée sont également implantés sur le territoire.

B. Le rôle du CRC Limay sur son territoire propre

C'est par ses activités de pratique et de diffusion que le Conservatoire à Rayonnement Communal de Limay réalise son ancrage social et culturel et apparait comme acteur clairement identifié dans la cité. Dans son aire de rayonnement, il joue un rôle de centre de ressources en faveur de toutes les pratiques artistiques. Comme détenteur d'une mission de service public, il doit œuvrer à mettre en place des mécanismes garantissant la démocratisation de l'accès à la formation et à la culture.

1. Etre un acteur culturel

La pédagogie se nourrit de la vie artistique et culturelle dans toutes ses dimensions et se prolonge par la diffusion en direction de publics diversifiés.

a) Etre présent sur le territoire

La diffusion des activités du Conservatoire sur le territoire est un enjeu de partage et d'ancrage culturel. C'est un outil indispensable pour élargir le rayonnement culturel du CRC et toucher tous les publics. A ce titre, le Conservatoire et la Ville de Limay doivent mettre au profit des élèves et des enseignants les conditions les plus favorables à ces restitutions.

b) Sensibiliser et inciter à la pratique musicale et chorégraphique en renforçant le rôle et la perception des pratiques artistiques dans la cité : Le CRC Limay lieu de projets partagés.

Le Conservatoire, les services de la Ville et les Associations collaborent pour construire une programmation culturelle qui donne du sens aux manifestations artistiques. A ce titre le conservatoire est force de proposition pour s'inscrire dans des actions citoyennes transversales dans lesquelles l'art et le rôle des artistes contribuent à la compréhension des grands enjeux et des valeurs portées par la Ville de Limay.

c) Promouvoir les pratiques amateurs

Les pratiques amateurs sont l'expression la plus visible d'un ancrage culturel dans la cité. Elles doivent être considérées, aidées et soutenues. Pour prendre en compte et accueillir tous les profils de musiciens et de danseurs, le Conservatoire propose des parcours personnalisés.
Les associations de pratiques amateurs ont vocation à être des partenaires privilégiés du Conservatoire.

d) Encourager la création

Le Conservatoire encourage la création qui est l'expression et le reflet d'une vie culturelle vivante, imprégnée des réalités de la cité. Elle offre un langage et une vision qui donnent du sens aux pratiques artistiques.

2. Etre un acteur éducatif

a) Le CRC Limay transmet des valeurs éducatives

(1) Des valeurs similaires et complémentaires à celles de l'Education Nationale et des familles.

Le CRC Limay est une école qui transmet des valeurs éducatives complémentaires à celles de l'Education Nationale et des familles. Il délivre un enseignement structuré nécessitant un investissement et un engagement personnel constant des élèves.

Les familles sont sensibilisées à l'importance primordiale de leur soutien, notamment pendant le 1er cycle instrumental, stade du développement de la motivation. Avec les élèves, elles sont sensibilisées à l'importance, à la nécessité et aux vertus d'un travail régulier pour progresser. Les élèves sont responsabilisés quant au respect indispensable de leurs engagements dans leur pratique instrumentale individuelle et collective.

(2) Le CRC valorise les parcours de réussite

(a) Reconnaissance et valorisation des parcours d'élèves

Le CRC Limay délivre des diplômes pour reconnaitre la réussite des élèves dans leurs parcours d'études. La diffusion des concerts et des auditions publics contribue également à cette reconnaissance et à la valorisation du travail des élèves, qu'il soit individuel ou collectif.

(b) Orientation des élèves

Le Conservatoire aide les élèves à faire des choix d'orientation éclairés. Il leur fournit des éléments de réflexion sur l'organisation des études et facilite, si besoin, la transition avec des établissements à rayonnement départemental ou régional. A ce titre, l'organisation du réseau des enseignements artistiques de Mantes en Yvelines y joue tout son rôle.

b) Le CRC Limay est établissement qui respecte les recommandations du schéma d'orientation pédagogique

L'ouverture des formations à des domaines artistiques nombreux ainsi qu'à des publics très diversifiés, notamment sur le plan de l'âge, conduit à proposer de nouveaux modes d'organisation pédagogique. Aux cursus complets, le CRC ajoute des parcours plus souples qui garantissent l'objectif d'acquisition durable de compétences, la diversité des profils et des motivations et le développement d'une pratique en amateur autonome.

(1) Le CRC encourage les pratiques collectives

Les pratiques collectives sont un objectif, un outil pédagogique et une philosophie de l'enseignement prodigué au CRC de Limay. Elles sont le reflet du plaisir de jouer, de l'esprit de partage et de la convivialité qui anime l'école.

Les pratiques collectives apportent la motivation et les fondements qui peuvent justifier la poursuite d'une éducation musicale ou chorégraphique. Elles aident l'élève enfant ou adulte à comprendre la nécessité de s'astreindre à un entraînement individuel, tout en développant les

réflexes fondamentaux et sensitifs entre les individus. Elle est une composante essentielle et incontournable d'un apprentissage artistique.

(2) Les cursus complets

(a) La phase d'éveil

La sensibilisation à la musique est recommandée dès les premières étapes de la socialisation pour les jeunes public : dans le milieu familial, à la crèche et l'école maternelle. La chanson, l'écoute, la manipulation des sons font partie de l'éveil du tout-petit.

L'objectif principal de la phase d'éveil au CRC Limay est d'affiner les perceptions et de développer des aptitudes, par des démarches ou le corps en mouvement est mis en relation avec le monde sonore et avec l'espace. Les pratiques de groupe sont largement privilégiées.

(b) Les cycles d'études

Les études au CRC Limay sont organisées en cycle. Il s'agit d'une période pluriannuelle qui permet la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation. Ces objectifs concourent à l'acquisition de compétences, évaluées à l'issue de la période établie.

Les deux premiers cycles constituent un tronc commun centré sur les pratiques instrumentales et/ou vocales.

Le 3e cycle de formation à la pratique en amateur constitue l'aboutissement des cursus diplômants proposés par le conservatoire. Il permet d'apprendre à conduire de manière autonome un projet artistique personnel riche, voire ambitieux, de s'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur, de s'orienter vers de nouvelles pratiques.

L'évaluation participe du principe même de formation. Tout en donnant aux enseignants des indications précises sur les résultats de l'enseignement dispensé, permettant de modifier, si nécessaire, les démarches et les contenus, elle donne à l'élève les outils d'une prise de recul sur sa pratique, pour qu'il mesure ses acquis et parvienne, au fil de son parcours, a un certain niveau d'autonomie. Elle donne également des points de repère et des informations, suscitant le dialogue avec les familles. Les modalités de l'évaluation sont conçues, comme la formation, pour en assurer le caractère global. Ainsi, l'évaluation croise l'ensemble des disciplines suivies. Formalisée par la tenue d'un dossier de l'élève, elle comporte une évaluation continue conduite par l'équipe pédagogique, ainsi que des examens de fin de cycle.

(3) Les parcours personnalisés

Le CRC Limay propose une **formation continuée (ou complémentaire)**, après le 2e ou le 3e cycle sur la base d'un « parcours personnalisé de formation » faisant l'objet d'une évaluation spécifique. Cette orientation s'adresse aux personnes qui ne souhaitent pas suivre un cycle complet, à celles qui n'ont pas tous les acquis nécessaires pour le suivre ou qui souhaitent se perfectionner dans un domaine particulier.

Il concerne essentiellement des adolescents, jeunes adultes ou adultes qui ont des objectifs d'approfondissement nécessitant un plan sur une ou plusieurs années.

c) Le CRC Limay travaille avec le milieu scolaire et périscolaire

Le CRC de Limay et l'Éducation Nationale constituent deux services publics aux logiques convergentes. En collaborant avec l'Éducation Nationale qui s'adresse à tous les enfants quelle que soit leur origine sociale et culturelle, le CRC Limay s'ouvre davantage aux publics qu'il touche difficilement. Sans se substituer aux missions et compétences du secteur scolaire, il contribue, grâce à ses enseignants spécialisés, au développement d'une éducation musicale de qualité.

Le Conservatoire et la Ville de Limay définissent et mettent en place une politique de partenariat avec le milieu scolaire, lieu et condition de la démocratisation de l'accès à la culture.

(1) La notion de partage de projet

Chaque année, les directeurs d'école, le pôle éducation, le coordonnateur pédagogique de l'Education Nationale, l'Inspection Académique et le Conservatoire échangent sur leurs besoins et leurs attentes. Ils partagent leurs projets et étudient toutes les opportunités d'associations et de collaborations dans le domaine musical et chorégraphique.

Dans ce cadre, le Conservatoire privilégie les partenariats comprenant une pratique active de la musique notamment dans le domaine vocal.

(2) Construire un partenariat de long terme dans le cadre d'un dispositif de l'Education nationale

A l'image de la classe orchestre en partenariat avec le Collège Albert Thierry, dans le second degré, le Conservatoire et la Ville de Limay se fixent comme objectif d'inscrire, un partenariat à long terme avec les écoles élémentaires de la Ville dans le cadre d'un dispositif prévu par l'Education Nationale (Classe CHAM par exemple), si les conditions sont réunies.

(3) Le CRC centre ressource pour les établissements scolaires

Le Conservatoire est un centre ressource pour les établissements scolaires et leurs enseignants. Il met à disposition l'expertise de son équipe pédagogique, ses locaux et des instruments dans la limite d'un usage maitrisé.

(4) Le CRC lieu de formation des enseignants aux pratiques musicales spécialisés

Le CRC Limay incite les enseignants de l'Education Nationale à se former aux pratiques musicales, notamment dans le domaine du chant choral et des percussions Afro-cubaines. Il propose à cet effet, des cours de chant choral, un ensemble vocal et des cours collectifs de percussion digitales pour les adultes.

Il invite les enseignants à associer une formation au déroulement d'un projet, dans le cadre d'un partenariat, pour favoriser leur rôle actif et complémentaire dans une pratique musicale.

(5) Les nouvelles opportunités offertes par le milieu périscolaire.

Le Conservatoire de Limay propose des ateliers dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Il met ses locaux, son matériel et ses instruments à disposition sous réserve d'un usage maitrisé.

Il propose également de former les animateurs, employés par la Ville, à des pratiques musicales plus avancées.

3. Etre un acteur social :

a) Promouvoir le vivre ensemble

(1) Le Conservatoire est un lieu de vie

Le Conservatoire est un lieu de vie qui regroupe toutes les générations, enfants, ados, jeunes, adultes et séniors, quelles que soient leurs origines culturelles et sociales. Par la considération qu'il apporte aux disciplines collectives, à l'organisation d'actions qui mélangent les publics, à son ouverture vers l'extérieur et aux pratiques amateurs, le Conservatoire contribue au vivre ensemble dans la Ville.

(2) Les relations avec les familles

Le Conservatoire encourage des relations régulières, franches et amicales avec les familles qui sont un soutien indispensable à la réussite des élèves. Il propose des outils pédagogiques et des instances de concertations pour promouvoir le dialogue.

b) Lutter contre les inégalités sociales et culturelles d'accès aux pratiques musicales et chorégraphiques

(1) Politique tarifaire

Le Conservatoire prend en compte la réalité financière des familles par une politique tarifaire adaptée. En appliquant le taux d'effort, la Ville de Limay choisit le mode de calcul le plus juste pour les aider à faire le choix d'une pratique musicale ou chorégraphique.

(2) Parc instrumental

Le Conservatoire constitue et entretien un parc instrumental destiné au prêt. Les élèves peuvent ainsi bénéficier gratuitement d'un instrument pour les premières années d'études.

(3) Proposer des parcours personnalisés à toutes les demandes

Pour favoriser l'accès des musiciens amateurs, le Conservatoire propose des parcours personnalisés et des tarifs d'inscription très favorables dans les disciplines collectives.

C. Le rôle du CRC dans un environnement territorial communautaire élargi

Le Conservatoire évolue dans un territoire communautaire en pleine mutation. Pour poursuivre ses missions dans cet environnement élargi, tout en restant un service public proche des citoyens, il participe activement au développement d'un réseau.

1. Participer à un réseau d'écoles et de conservatoires

Le Conservatoire de Limay est membre du réseau des enseignements artistique du Mantois.

2. Lier un partenariat privilégié avec le CRD de Mantes en Yvelines

Le CRD de Mantes en Yvelines est le Conservatoire au rayonnement départemental le plus proche de Limay. A ce titre, les deux établissements développent des liens et des partenariats visant à rapprocher leurs objectifs et leur complémentarité.

3. Développer des pratiques en réseau pour créer un réseau d'enseignants et d'élèves

En développant des pratiques en réseau, notamment dans le cadre d'une pédagogie de projet, le Conservatoire crée des liens et des synergies, entre les élèves et les équipes pédagogiques. Il élargi son offre et crée les conditions d'un partage particulièrement enrichissant pour les amateurs et les enseignants.

D. Les moyens du CRC Limay pour réussir

1. Encourager la qualification et la formation de l'équipe pédagogique

a) Des enseignants diplômés

Pour mener au mieux ses missions dans un environnement difficile à appréhender, le Conservatoire de Limay recrute des assistants ou des professeurs d'enseignement artistique.

b) Une équipe pédagogique stable et intégrée

Afin de constituer une équipe pédagogique stable, gage d'une grande efficacité et d'une bonne connaissance du territoire, la Ville de Limay poursuit, si les conditions sont réunies, l'intégration des professeurs.

c) La formation des enseignants

L'évolution des missions, des publics et des pratiques nécessite une adaptation constante de l'équipe pédagogique. Pour atteindre cet objectif, le Conservatoire et la Ville de Limay proposent, prennent en compte, soutiennent les demandes de formation des professeurs.

2. Poursuivre le développement et le renouvellement du parc instrumental

Soucieux de proposer des instruments de qualité au profit des élèves, le Conservatoire et la Ville de Limay poursuivent leurs investissements dans la constitution et l'entretien d'un parc instrumental destiné aux cours au conservatoire et au prêt aux élèves.

3. Poursuivre l'amélioration des conditions de restitution des manifestations musicales et chorégraphiques

Le CRC en concevant et en organisant la diffusion de ses activités contribue au rayonnement culturel de la cité ainsi qu'à la reconnaissance du travail des élèves. Il reconnaît dans cette démarche une finalité pédagogique indispensable, absolument nécessaire à l'épanouissement artistique des élèves et à leur motivation. C'est pourquoi il organise des manifestations destinées à mettre les élèves musiciens et danseurs dans les meilleures conditions de représentation.

a) Le concert est un moment exceptionnel de partage

Le concert est un moment d'une exceptionnelle importance dans l'évolution et la motivation des élèves. Il est également le reflet de la qualité du travail accompli par l'équipe pédagogique et en tant que tel, il contribue au rayonnement et à l'image des pratiques culturelles sur la Ville de Limay.

Le Conservatoire doit réfléchir à une organisation qui contribue à cet objectif et doit sensibiliser les parents d'élèves sur l'importance de leur qualité d'écoute.

b) Equipement de la salle Municipale, principal lieu de restitution du Conservatoire

La Salle Municipale de Limay est le lieu principal des restitutions du Conservatoire. Elle doit offrir aux élèves et aux spectateurs des conditions de représentation optimales.

L'équipement son et lumière de la scène, indispensable, doit permettre un accès autonome plus simple et moins couteux. La ventilation et la climatisation offriront aux spectateurs de meilleures conditions d'écoute.

c) Améliorer la communication

(1) Bien communiquer

La communication est un levier pour transmettre des informations et pour valoriser les actions du Conservatoire auprès du public, des partenaires et des instituions. Elle joue un rôle essentiel dans le rayonnement du Conservatoire et dans sa capacité à exister sur un territoire élargi.

(2) Les nouveaux moyens de communication

(a) Site internet

L'existence d'un site internet autonome du Conservatoire est indispensable. Il joue le rôle d'un relais d'information et d'une vitrine du savoir du CRC. Il est utilisé également par l'équipe pédagogique comme un outil à la disposition des élèves pour consulter des supports de travail numériques.

(b) Développer de nouveaux moyens.

Pour s'adapter aux moyens de communication de son public, le Conservatoire doit envisager une présence accrue et contrôlée sur les réseaux sociaux. Pour gagner en réactivité, il doit étudier l'utilisation plus systématique d'une communication par mail et SMS, avec les usagers

4. Encourager le dialogue et la concertation dans la structure et vers les usagers

La concertation participe au bon fonctionnement du Conservatoire, à son efficacité pédagogique et à son accessibilité.

a) Conseils d'établissements

Le conseil d'établissement est l'instance qui rassemble et synthétise l'ensemble des sujets qui concernent l'établissement. Emanation des différentes composantes du fonctionnement du Conservatoire, il est placé sous la présidence de l'élu, chargé de la culture. A ce titre, il revêt une place essentielle dans la concertation avec les familles.

Pour favoriser la présence des usagers au Conseil d'établissement, le Conservatoire doit réfléchir à une évolution de ses pratiques, pour le rendre plus attractif.

b) Association de parents d'élèves

Le Conservatoire travaille en collaboration avec les associations de parents d'élèves dont il encourage la création et l'existence. Elles sont un relais et une aide pour les familles pour favoriser la concertation.

E. Le nouveau projet des classes de danse

Le Conservatoire de Limay se fixe dans le domaine de la danse un objectif ambitieux d'ouverture vers le public, avec toute sa diversité et de rapprochement avec les recommandations du Schéma National d'Orientation Pédagogique. Cette évolution sera conduite progressivement en accompagnant le public danseur, déjà pratiquant, et en s'ouvrant davantage vers de nouvelles demandes.

1. Développer l'image de la Danse sur la Ville

a) Evaluer les attentes et la demande du public

(1) Prendre en compte la réalité

L'enseignement, l'organisation pédagogique et les actions menées doivent prendre en compte la réalité des besoins, des aptitudes, des motivations et des projets des élèves.

(2) Toucher un public plus diversifié

Le Conservatoire s'efforce de s'ouvrir à de nouveaux profils d'élèves. Cet élargissement implique une prise en compte accrue, dès leur inscription, de leur âge (éveil des plus petits), de leur diversité morphologique, de leur environnement culturel, de leur sexe. L'initiation et

l'éveil, proposés en commun à plusieurs spécialités artistiques (musique, danse), ont l'avantage, de concerner un nombre important de jeunes garçons qui peuvent ainsi découvrir et apprécier la pratique de la danse.

b) Sensibiliser à la pratique chorégraphique

(1) Le milieu scolaire et périscolaire

Le milieu scolaire et périscolaire est un excellent vecteur pour sensibiliser le jeune public à la pratique de la danse. Il est outil pour favoriser la mixité de la demande.

(1) S'ouvrir davantage vers les pratiques amateurs et le milieu associatif

Le Conservatoire doit jouer un rôle de pôle ressource en direction des pratiques amateurs. Il doit nouer et entretenir des relations avec les associations exerçant dans le domaine de la danse et plus généralement des pratiques artistiques, pour offrir au public une information et une orientation éclairées.
Pour étendre son rayonnement sur le territoire, il doit mettre en œuvre une politique de partage de projets.

(2) Favoriser les pratiques transversales au sein du Conservatoire

L'organisation de la formation autour d'ateliers communs et de temps partagés entre élèves de classes différentes et de disciplines artistiques variées, a pour objectif de favoriser le décloisonnement des classes et de sensibiliser des publics différents à la pratique de la danse.
Ce principe de transversalité doit être mis en pratique dès les phases d'éveil et d'initiation.

(3) Le développement des liens avec le spectacle vivant et la création

Le Conservatoire doit établir un climat favorisant le plaisir et la curiosité des élèves à l'égard du spectacle vivant et de la création. Il doit encourager des liens avec des structures culturelles de création et de diffusion.

c) Développer un travail en réseau avec les structures chorégraphiques proches

La taille du Conservatoire de Limay et le volume de ses effectifs nécessitent un rapprochement avec des structures chorégraphiques publiques ou associatives, de la région du Mantois.
La mise en réseau permettra d'encourager la mutualisation des compétences et moyens, éventuellement à moyen terme, l'organisation de la mobilité des élèves entre établissements.

2. Vers un rapprochement progressif avec le schéma d'orientation pédagogique.

Le Conservatoire de Limay se fixe l'objectif d'une mise en conformité progressive avec les recommandations du schéma national d'orientation pédagogique. Ce nouveau projet tend à offrir au public une organisation pédagogique plus structurée, plus lisible et plus efficace, pour favoriser le choix et l'engagement des élèves dans leur pratique.

a) Le Contenu de l'enseignement

Le projet pédagogique du Conservatoire de Limay s'appuiera essentiellement sur les contenus d'enseignement suivants :
- apprentissage et développement technique (les classes de danse)
- expérimentation
- approche du répertoire
- création
- productions de formes diversifiées de spectacle

b) La forme des enseignements

L'organisation des études doit prendre en considération la question du temps d'enseignement pour s'adapter au mieux au rythme de l'élève, à son environnement familial, social et scolaire.
La particularité de la danse est d'être pratiquée collectivement sous forme de cours réguliers, d'ateliers et de temps consacrés à la pratique du répertoire et à la création.
Ces différents temps de pratique, tout à la fois d'expérimentation et de structuration, permettent à l'élève d'ouvrir son espace personnel d'expression, de dépasser la vision qu'il a de lui-même lorsqu'il danse et de franchir des paliers dans ses acquis.

(1) Le cours

Le cours permet essentiellement d'appréhender la maîtrise technique du mouvement dansé et l'aspect stylistique d'une discipline, constitutifs de la danse en tant que langage

(2) L'atelier

L'atelier prend appui sur l'exploration du mouvement ; il permet d'installer une autre relation avec l'élève, de découvrir d'autres aspects de sa personnalité, la singularité de sa créativité et de créer de nouvelles dynamiques au sein du groupe.

(3) La pratique du répertoire

Les séances consacrées à la pratique du répertoire et à la création sont l'occasion d'approfondir notamment les danses d'ensemble. Elles permettent à l'élève de se situer au sein du groupe, de partager une même danse, au service d'un projet collectif. Elles sont généralement nommées « séances de répétition » ou «atelier de création ».

c) L'offre de parcours

(1) Phases d'éveil et d'initiation :

La phase d'éveil et d'initiation est le terrain idéal de la transversalité. Elle est commune à l'ensemble des élèves, quelle que soit la spécialité artistique. Elle est constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes et se positionne dès les premiers apprentissages scolaires.

(2) Une organisation en cycle d'études (parcours diplômant)

Le conservatoire de Limay se fixe dans un premier temps comme objectif d'organiser un parcours en 2 cycles structurés.

Le temps passé au sein d'un cycle peut varier. La progression des élèves au sein des cycles est optimisée par une modulation prenant en compte les rythmes individuels d'acquisition. Les volumes horaires d'enseignement sont définis de façon à assurer une formation qui permette à l'élève de se construire une identité artistique en danse classique, ou danse jazz. Le cursus, implique un minimum d'heures d'enseignement.

(a) Le premier cycle (durée 3 à 5 ans)

À partir de 8 ans au minimum

Les Objectifs : Approfondissement de la structuration corporelle et de l'expression artistique ; acquisition des éléments techniques de base ; découverte des œuvres chorégraphiques.

Contenu de l'enseignement :
Appréhension du mouvement dansé, des qualités d'intention, en relation au temps, à l'espace, à l'énergie, à la musique ; acquisition des bases de la technique de la danse en tant que langage, de la terminologie et de l'expressivité corporelle ; découverte conseillée des bases d'autres disciplines de danse ; mémorisation et interprétation de courts enchaînements ;

Atelier : répertoires ; improvisation ; composition ; relation musique-danse

(b) Le deuxième cycle (3 à 5ans)

A partir de 11 ans

Objectifs : Prise de conscience de la danse comme langage artistique ; familiarisation avec les œuvres chorégraphiques ; initiation à l'endurance ; capacité à s'auto évaluer

Contenu de l'enseignement : approfondissement des acquis par reconnaissance et traitements divers des éléments de langage, enrichissement de la terminologie ; nouvelles acquisitions d'éléments de la technique et du langage chorégraphique ; découverte conseillée des bases d'autres disciplines de danse (ou poursuite de leur apprentissage) ; approche d'éléments du patrimoine chorégraphique et des répertoires ; formation musicale du danseur

Atelier : approche pratique et/ou théorique des répertoires, de la relation musique-danse, de l'improvisation, de la composition, de l'anatomie et/ou approche de la connaissance du corps par l'analyse fonctionnelle du mouvement dansé ou la notation du mouvement; encouragement aux travaux personnels.

Activités complémentaires : approche de la culture artistique et chorégraphique par le biais de la rencontre avec des évènements artistiques (spectacles, expositions, concerts,…)

(3) Les parcours accompagnés

La prise en compte de la diversité des publics et des projets des élèves conduit le Conservatoire à organiser des formations non diplômantes moins denses que le cursus en cycles, mais d'une même exigence pédagogique.
Les élèves y sont évalués par contrôle continu.

d) L'évaluation

(1) Objectif

L'évaluation participe du principe même de formation. Elle est aussi nécessaire pour les élèves et les professeurs que pour les parents et permet de vérifier que les objectifs sont atteints.
Elle a quatre fonctions fondamentales :
1) Situer l'élève dans sa progression personnelle et au sein d'un groupe constitué, impliquant éventuellement son orientation vers un autre groupe, voire un établissement différent.
2) Définir et expliciter les objectifs que l'équipe pédagogique se fixe, au regard des orientations nationales définies précédemment.
3) Orienter l'organisation du travail pédagogique.
4) Entretenir le dialogue avec les parents et leurs enfants

(2) Modalités

Les élèves sont évalués principalement sous la forme d'un contrôle continu sur le temps du cours. Un dossier élèves reprend toutes les indications permettant d'appréhender les évolutions. Des examens de fin de cycles sont organisés en vue de la délivrance d'un diplôme.